



PRIX & QUALITE **DU SERVICE PUBLIC**

Eau potable

Collectivité
GPSEO

Exercice 2022

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2022 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	6
1.3. Nombre d'abonnés et population desservie	7
1.4. Ressources en eau	9
1.4.1. Prélèvements	9
1.4.2. Production	11
120. 548	12
1.4.3. Importations	12
1.5. Les volumes mis en distribution et vendus	14
1.5.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	14
1.5.2. Exportations	15
1.5.3. Autres volumes	17
1.5.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022.	17
1.6. Le patrimoine du service	18
2. Tarification de l'eau et recettes du service	19
2.1. Tarifs domestiques Facture d'eau type (D102.0)	19
2.2. Recettes	26
3. Indicateurs de performance	29
3.1. Qualité de l'eau distribuée	29
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	29
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	30
3.4. Indicateurs de performance du réseau	33
3.4.1. Rendement du réseau de distribution	33
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés	34
3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau	34
3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	34
3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	35
3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements	35
3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité	35
3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	36

3.4.9. Taux de réclamations	36
4. Financement des investissements	37
4.1. Montants financiers	37
4.2. État de la dette du service	37
4.3. Amortissements	37
5. Tableau récapitulatif des indicateurs	38
6. Annexe	39

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : GPSEO (Communauté urbaine)
- **68 commune(s) desservie(s)** : ACHÈRES, ANDRÉSY, ARNOUVILLE-LÈS-MANTES, AUBERGENVILLE, AUFFREVILLE-BRASSEUIL, AULNAY-SUR-MAULDRE, BOINVILLE-EN-MANTOIS, BOUAFLE, BREUIL-BOIS-ROBERT, BRUEIL-EN-VEXIN, BUCHELAY, CARRIÈRES-SOUS-POISSY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, DROCOURT, ECQUEVILLY, ÉPÔNE, ÉVECQUEMONT, LA FALAISE, FAVRIEUX, FLACOURT, FLINS-SUR-SEINE, FOLLAINVILLE-DENNEMONT, FONTENAY-MAUVOISIN, FONTENAY-SAINT-PÈRE, GAILLON-SUR-MONTCIENT, GARGENVILLE, GOUSSONVILLE, GUERNES, GUERVILLE, GUITRANCOURT, HARDRICOURT, HARGEVILLE, ISSOU, JAMBVILLE, JOUY-MAUVOISIN, JUMEAUVILLE, JUZIERS, LAINVILLE-EN-VEXIN, LIMAY, MAGNANVILLE, MANTES-LA-JOLIE, MANTES-LA-VILLE, MÉRICOURT, MEULAN-EN-YVELINES, MÉZIÈRES-SUR-SEINE, MÉZY-SUR-SEINE, MONTALET-LE-BOIS, MOUSSEAUX-SUR-SEINE, LES MUREAUX, NÉZEL, OINVILLE-SUR-MONTCIENT, PERDREAUVILLE, POISSY, PORCHEVILLE, ROLLEBOISE, ROSNY-SUR-SEINE, SAILLY, SAINT-MARTIN-LA-GARENNE, SOINDRES, LE TERTRE-SAINT-DENIS, TESSANCOURT-SUR-AUBETTE, TRIEL-SUR-SEINE, VAUX-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VERT

Entité de gestion	Mode de gestion	Les missions
Achères	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Épône, Mézières, Aubergenville, Flacourt, Aulnay sur Mauldre, Nézel, la Falaise, Auffrville Brasseuil, Goussonville, Jumeauville, Boinville en Mantois, Hargeville, Arnouville les Mantes et Vert	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Mantes la Ville et Guerville	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Issou	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Limay	Régie simple	Distribution, Stockage, Transport
Guitrancourt	Régie simple	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Carrières sous Poissy	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Les Mureaux - Bouafle	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport

Entité de gestion	Mode de gestion	Les missions
LA Falaise Nézel	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Flins sur Seine	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Ecquevilly	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Conflans Sainte Honorine - Andrésy- Chanteloup les Vignes et Triel sur Seine	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Gaillon - Jambville- Olnville – Montalet le Bois – Lainville	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Meulan-en-Yvelines et Tessancourt- sur-Aubette	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Verneuil et Vernouillet	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Poissy	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Chapet	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Perdreauville - Jouy Mauvoisin – Favrieux – Le Tertre Sut Denis et Fontenay Mauvoisin	Régie simple	Distribution, Stockage, Transport
Mantes la Jolie - Rosny – Rolleboise- Méricourt- Mousseaux- Magnanville- Buchelay- Soindres- Follainville Dennemont - Porcheville- Guernes- Saint Martin – Breuil Bois Robert	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Gargenville-Juziers-Mézy-sur-Seine et Hardicourt	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
ACHERES-CARRIERES				
ACHERES CARRIERES	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2022	31/12/2027
MANTES LA VILLE GUERVILLE				
MLV GUERVILLE	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/02/1987	10/02/2022
ISSOU-VAUX-DROCOURT-SAILLY-BRUEIL-FONTENAY ST PERE-LES MUREAUX-BOUAFLE-EVECQUEMONT				
9 communes contrat B	SAUR	Concession de service	01/01/2022	31/12/2027
CARRIERES SOUS POISSY				

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
CARRIERES	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	03/05/1988	01/03/2022
LES MUREAUX et BOUAFLE				
LES MUREAUX - BOUAFLE	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/07/2014	30/06/2022
LA FALAISE - NEZEL				
La Falaise Nézel	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/07/2010	30/06/2022
FLINS SUR SEINE				
FLINS	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	15/07/2011	15/07/2023
ECQUEVILLY				
ECQUEVILLY	Veolia Eau	Concession de service	01/08/2012	31/07/2024
CONFLANS-ANDRESY-TRIEL et CHANTELOUP				
CONFLANS et 3 autres communes	SEFO-AQUALIA	Concession de service	07/08/1971	16/02/2024
GAILLON -MONTALET-OINVILLE-LAINVILLE-JAMBVILLE				
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia	Concession de service	04/01/2008	31/12/2024
MEULAN EN YVELINES et TESSANCOURT				
MEULAN et TESSANCOURT	SFDE Veolia	Concession de service	01/07/2015	30/06/2025
VERNEUIL, VERNOUILLET				
VERNEUIL VERNOUILLET	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	15/09/2005	14/09/2025
POISSY				
POISSY	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2016	31/12/2025
CHAPET				
CHAPET	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2015	31/12/2027
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes				
MANTESLA JOLIE et 12 autres communes	Veolia Eau	Concession de service	01/07/2019	30/06/2025
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT				
JMH GARGENVILLE	Agence SUEZ EAU FRANCE	Affermage	01/01/2020	31/12/2025
AUBERGENVILLE-MANTES LA VILLE-GUERVILLE-EPONE-MEZIERES-FLINS-BOINVILLE-JUMEAUVILLE-GOUSSONVILLE-ARNOUVILLE-HARGEVILLE-AUFFREVILLE-VERT				
AEP secteur C	SEFO-AQUALIA	Concession de service public	01/01/2022	31/12/2027

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
CARRIERES SOUS POISSY		
Avenant 1	17/12/1990	Avenant 1 qualité d'eau et analyse
avenant 2	21/02/1992	Avenant 2 réservoir Villennes et adduction et prorogation contrat
avenant 3	01/06/1996	Avenant 3 règlement de service
avenant 4	20/10/2000	Avenant 4 changement de nom juridique
avenant 5	02/01/2003	Avenant 5 BPU et droit d'accès
avenant 6	31/12/2015	Avenant 6 achat d'eau décarbonatée
avenant 7	01/07/2018	Avenant 7 Décarbo et compte fond de travaux
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 8	01/04/2019	Autofacturation Tva
avenant 10	10/12/2021	Compteurs en biens de retour
avenant 9	09/03/2020	Retrait du parc PI du contrat
CHAPET		
avenant 1	01/04/2019	Autofacturation Tva
CONFLANS et 3 autres communes		
avenant 9	01/04/2019	Avenant 9 Autofacturation
ECQUEVILLY		
avenant 1 convention achat eau	01/08/2014	Avenant 1 achat d'eau pour chemin muette
avenant 1	01/07/2018	achat d'eau décarbonatée
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 2	01/04/2019	Autoliquidation Tva
FLINS SUR SEINE		
Convention achat d'eau		ACHAT EAU EN GROS
AVENANT 1	01/01/2016	construire sans détruire
avenant 2	01/01/2017	eau adoucie
avenant 3	01/04/2019	Autofacturation Tva
GAILLON et 4 autres communes		
avenant 1	01/07/2016	Avenant 1 travaux traitement pesticides
avenant 2	01/01/2017	Avenant 2 transfert contrat à la CU
avenant 3	01/04/2019	Autoliquidation Tva
La FALAISE et NEZEL		
avenant 1	01/01/2012	Avenant 1 partage du contrat entre CAMY et Commune
avenant 2	01/07/2018	Avenant 2 Achat eau adoucie et mise en sommeil forage

Avenant	Date d'effet	Objet
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 3	01/04/2019	Autofacturation Tva
LES MUREAUX - BOUAFLE		
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
Avenant 1	01/01/2017	Avenant 1 : intégration de Bouafle
MANTES LA VILLE et GUERVILLE		
avenants 2 et 3	07/04/1994	avenants 2 et 3
avenant 4	01/11/1999	intégration Guerville
avenants 5 et 6	01/01/2002	avenants 5 et 6
avenants 7 à 9	01/01/2004	avenants 7 à 9
avenant 10	15/12/2011	renégociation
Avenant 11	01/07/2018	Eau partiellement décarbonatée
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 1	10/02/1991	fréquence analyses
POISSY		
avenant 1	29/02/2016	Avenant 1 Achat eau décarbonatée
avenant 2	01/07/2018	Avenant 2 Décarbonatation eau CU
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 3	01/04/2019	Autofacturation Tva
MEULAN EN YVELINES ET TESSANCOURT SUR AUBETTE		
avenant 1	01/01/2020	Avenant 1 Intégration de Tessancourt au contrat de Meulan
VERNEUIL VERNOUILLET		
avenant 1	04/02/2008	Avenant 1 financement PPI travaux
avenant 2	29/08/2011	Avenant 2 Reversement fonds propre unité filtration
avenant 3	06/01/2014	Avenant 3 Règlement service et révision contrat
avenant 4	01/04/2019	Autofacturation Tva
avenant 5	01/11/2020	Exploitation décarbonatation

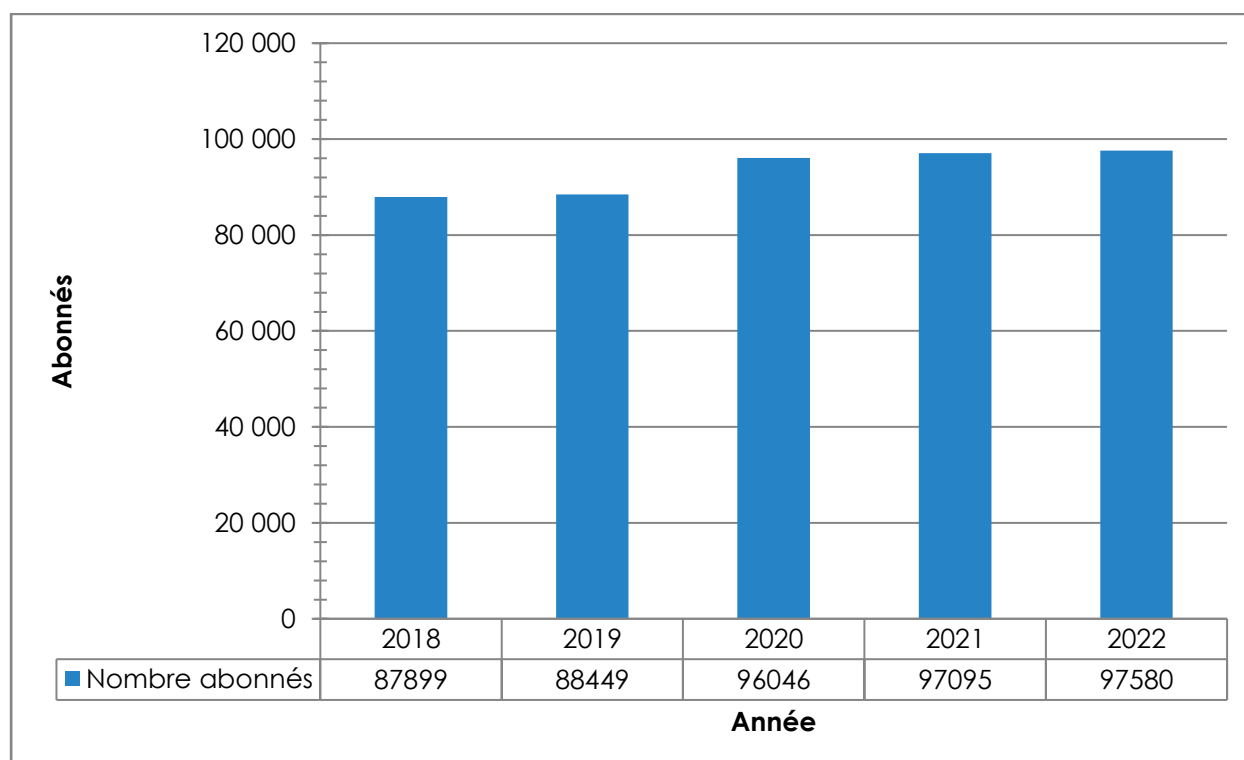
1.3. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2022, le service public d'eau potable a desservi 97 580 abonnés représentant une population de 410 172 habitants ⁽¹⁾ (soit 4,20 habitants/abonné).

¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Nombre total d'abonnés en 2021	97 095 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2022	97 580 abonnés
Dont abonnés domestiques en 2022	95 252 abonnés
Dont abonnés non domestiques en 2022	2 328 abonnés
Variation en %	0,50 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **54,68** abonnés/km pour l'année 2022.



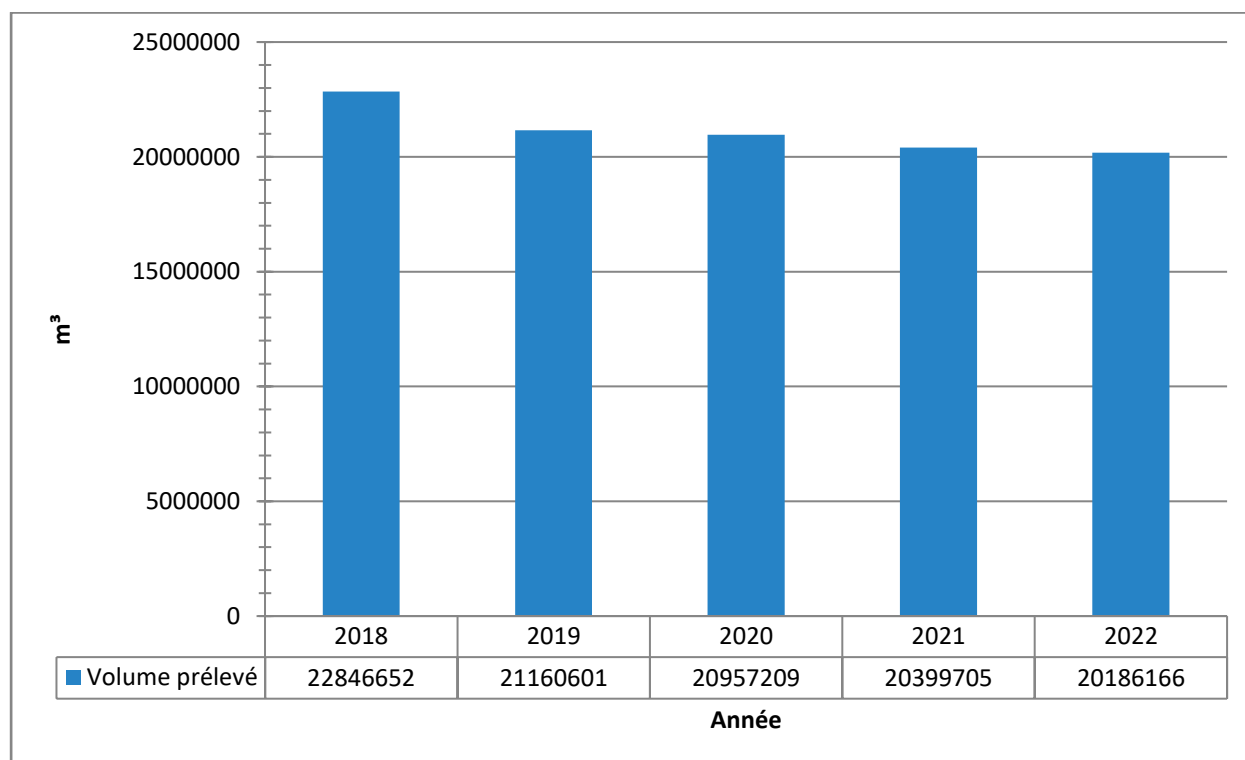
En 2022, la consommation moyenne par abonné (*consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés*) est de **223,9** m³/abonné (222,2 m³/abonné en 2021).

1.4. Ressources en eau

1.4.1. Prélèvements

Ressource	Volume prélevé en 2021 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
Achères				
Forage F2 Eau souterraine	290 253	1 239 712	+ 9	100
Forage F3	689 042	-		100
Forage F4	151 237	-		100
Mantes la Ville et Guerville				
Vaucouleurs F1 à F8	549 978	571 050	3,8	100
Vaux, Drocourt et 4 autres communes				
Captage de Sailly	126 405	121 752	-3,7	80
Guitrancourt				
captage de Guitrancourt	30 586	23 128	-24,4	100
forage de Guitrancourt	329	6 111		100
La Falaise Nézel				
Forage La Falaise	0	0		100
Conflans Andrézy Chanteloup les Vignes Triel sur Seine				
Forage à L'Albien albien	665 309	672 256	1,04	100
Forage à L'Albien n°1 Saint Martin albien	744 638	755 587	1,5	100
Forage champs captant aux Alluvions F3, F4, F6, F7, F11, F12, F13	2 432 013	2 427 586	-0,2	100
Verneuil Vernouillet				
Forage F1 à F 10	1 489 972	1 049 120	-29	100
Mantes la Jolie et 12 autres communes				
Forage F9	167 392	571 762	241,5	100
Forage G1	497 681	599 583	20,4	100
Forage G2	444 116	542 868	22,2	100
Forage G3	2 314 111	2 298 411	-0,7	100
Forage les Perruches	-	-		50
Forage Malassis	84	0		50
Forage P1	415 037	3 639 740	1,0	100

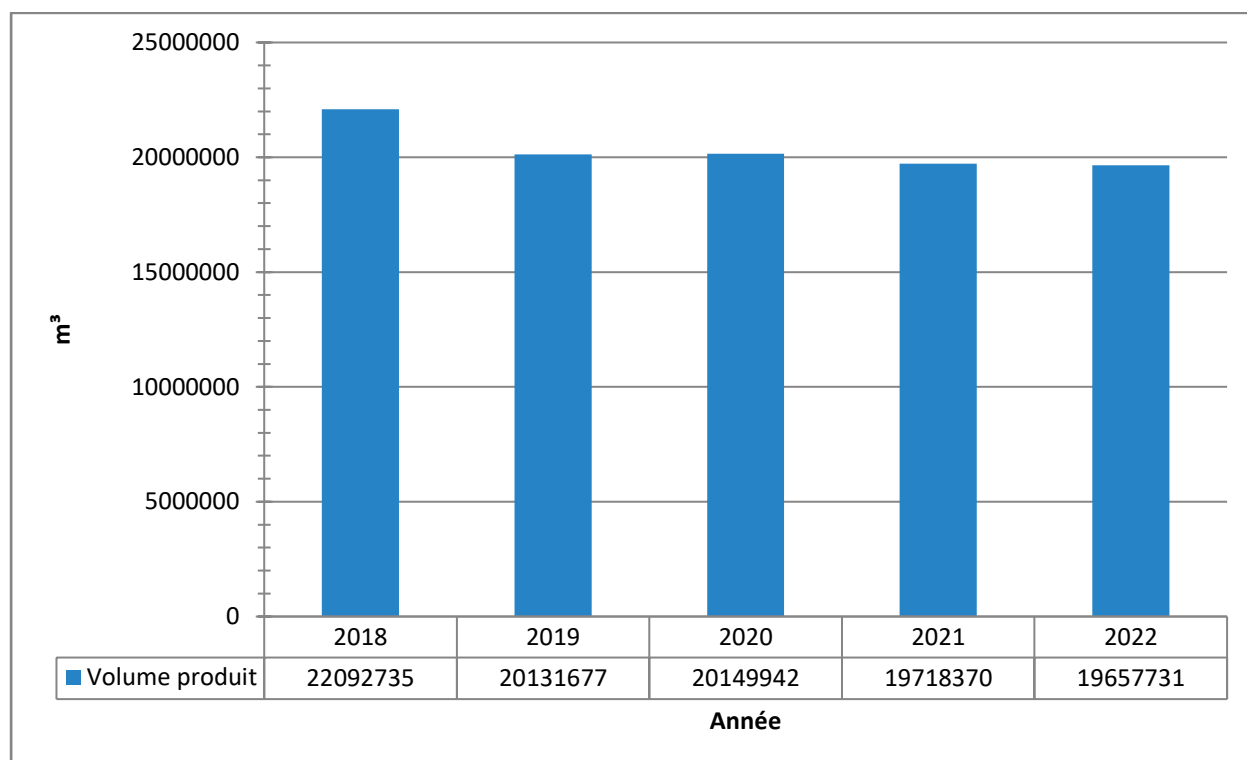
Ressource	Volume prélevé en 2021 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
Forage P2	1 205 165	Inclus ci-dessus		100
Forage PGR	1 982 852	Inclus ci-dessus		100
Forage SM1	593 034	935 701	57,78	100
Forage SM2	1 274 267	1 022 852	-19,73	100
Forage SM3	1 273 440	1 218 722	-4,30	100
Forage SM5	2 072 615	2 243 044	8,22	100
Forage SM6	702 808	5 391	-99,2	100
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT				
Forage Gargenville Source	135 751	96 847	-28,66	100
Forage Guilloché	37 415	27 052	-27,70	100
AUBERGENVILLE, EPONE ET SECTEUR SUD				
Captage des Jardins	114 175	117 891	2,5	100
TOTAL	20 398 430	20 186 166	-1,0	-



1.4.2. Production

Site de production	Volume produit en 2021 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Variation en %
Achères			
Forage F2 Eau souterraine	290 253	1 239 712	9,0
Forage F3	689 042	-	
Forage F4	151 237	-	
Mantes la Ville - Auffreville			
Vaucouleurs F1	530 834	546 044	2,9
Vaux, Drocourt et 4 autres communes			
Captage de Sailly	126 132	121 752	-3,5
Guitrancourt			
captage de Guitrancourt	30 586	23 128	
forage de Guitrancourt	329	6 111	
LA Falaise Nézel			
Unité de la Falaise	0	0	
conflans et 3 autres communes			
Forage à L'Albien albien	Inclus ci-dessous	672 256	
Forage à L'Albien n°1 Saint Martin albien	744 638	755 587	1,47
Forage champs captant aux Alluvions F3, F4, F6, F7, F11, F12, F13	3 078 815	2 427 586	+ 0,6
VERNEUIL, VERNOUILLET			
Forage F1 à F 10	1 391 840	1 027 430	-26,2
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes			
Forage F9	167 392	571 762	241
Forage G1	497 681	599 583	20,4
Forage G2	444 116	542 868	22,2
Forage G3	2 314 111	2 298 411	-0,7
Forage les Perruches	0	0	
Forage Malassis	84	0	
Forage P1	415 037	270 019	-34,9
Forage P2	1 205 165	1 206 591	0,1
Forage PGR	1 982 852	1 684 832	-15,0
Forage SM1	593 034	935 701	57,7
Forage SM2	1 274 267	1 022 852	-19,7
Forage SM3	1 273 440	1 218 722	-4,3
Forage SM5	1 535 887	2 243 044	46,0
Forage SM6	702 808	5 391	-99,2

Site de production	Volume produit en 2021 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Variation en %
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT			
Forage Gargenville Source	129 198		-27,0
Forage Guilloché	37 415	Inclus ci-dessus	-
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD			
Captage des Jardins	112 177	117 801	4,0
TOTAL	19 718 370	19 657 731	-0,3 %



1.4.3. Importations

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2021 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
ACHERES	SNCF SEFO St Germain	571 219	303 372	5,99	90	
MLV GUERVILLE	SUEZ	914 543	969 318	5,99	100	

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2021 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Syndicat Montcient	Inclus ci dessous	26 640	-	-	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	SFDE Meulan	536 000	610 176	13,8	100	
Carrières sous Poissy	SUEZ	1 112 853	1 076 747 152 448	10,4	100	
Les Mureaux - Bouafle	Veolia Eau SFDE	2 137 077	1 947 362	-8,8	100	
Les Mureaux - Bouafle	SUEZ Bouafle	106 098	84 319	-21,0	100	
LA Falaise Nézel	SUEZ	111 041	130 855	17,0	100	
FLINS	SUEZ	552 423	577 430	4,5	100	
ECQUEVILLY	Veolia Eau SFDE	2 957	4 247	43,6	100	
ECQUEVILLY	SUEZ	242 223	207 837	-14,2	100	
CONFLANS et 3 autres communes	Boisemont CACP	0	0		-	
CONFLANS et 3 autres communes	Eragny CACP	0	0		-	
CONFLANS et 3 autres communes	Maurecourt CACP	1	0		-	
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia Meulan	0	-		100	
GAILLON et 4 autres communes	SIAEPFS	222 100	259 987	17,0	21	
VERNEUIL, VERNOUILLET	SUEZ	67 777	461 034	580,2	100	
POISSY	SUEZ	2 395 056	2 461 842	2,7	100	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SIERB	418 020	227 589	-39,1	50	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE	3 171 495	3 305 350	4,2	100	
GUITRANCOURT	GPSEO		6 561	-	100	flux interne
EPONE MEZIERES	SUEZ	623 068	691 505	10,9	100	
AUFFREVILLE et 6 communes	SIRYAE et SUEZ	370 050	344 468	-8,0	100	
ISSOU	GPSEO	187 573	172 304	-8,0	100	flux interne

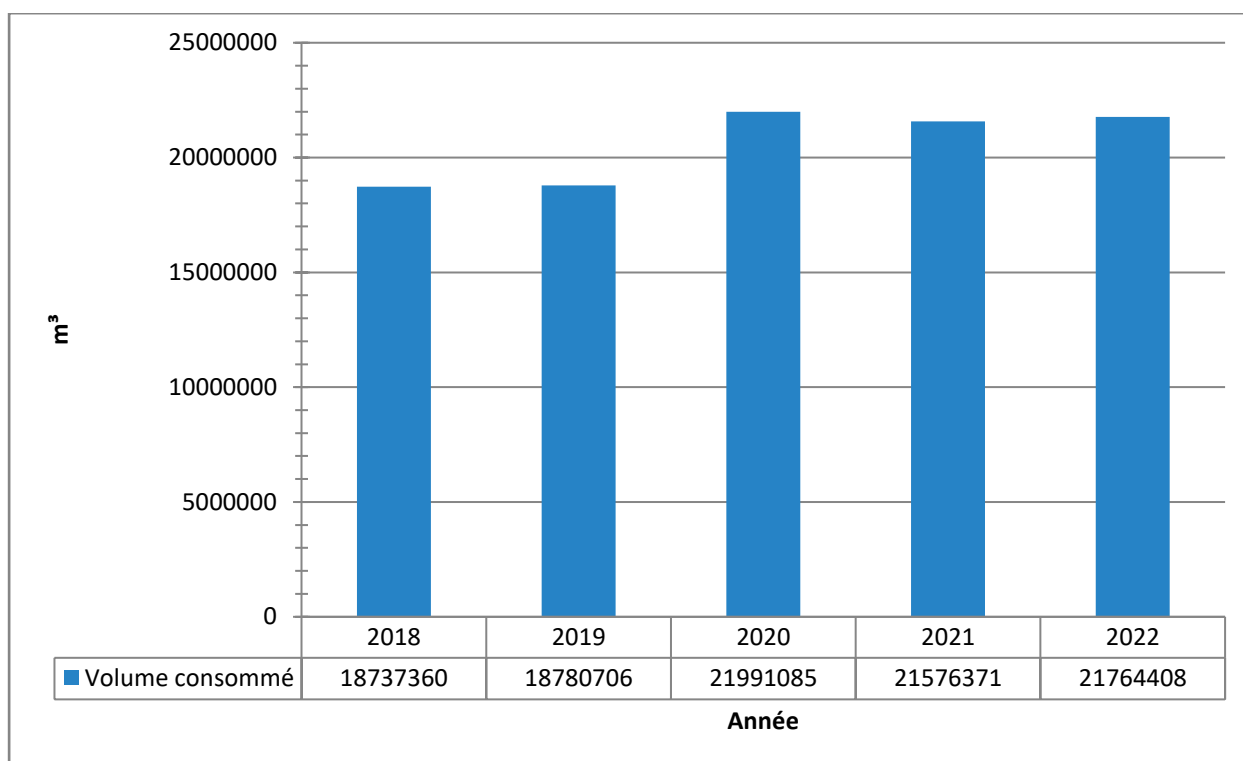
Service	Fournisseur	Volume acheté en 2021 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO	0	0	-	-	flux interne
Limay	GPSEO	1 635 143	1 636 000	0,05	90	flux interne
Achères	GPSEO	2 896	0	-	100	flux interne
Guitrancourt	GPSEO	5 647	3 126	-44,6	90	flux interne
CONFLANS et 3 autres communes	GPSEO	312 025	141 461	-45,2	100	flux interne
CHAPET	GPSEO	61 694	55 867	-9,4	100	flux interne
PERDREAUVILLE et 4 autres communes	GPSEO	116 200	121 562	4,3	-	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO	44 753	46 080	2,9	90	flux interne
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	SFDE Meulan	370 976	418 938	12,9	100	
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	GPSEO	479 000	492 529	2,7	100	flux interne
AUBERGENVILLE FLACOURT AULNAY	SUEZ	926 948	1 030 134	11,1	100	
AUBERGENVILLE FLACOURT AULNAY	SIRYAE	10 000	7 634	-24,1	100	
TOTAL		17 706 856	17 974 722	+1,5 %	-	-

1.5. Les volumes mis en distribution et vendus

1.5.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Abonnés	Volume consommés en 2021 (m³)	Volume consommés en 2022 (m³)	Variation en %
Abonnés domestiques	18 828 260	20 091 626	
Autres abonnés	2 748 111	1 672 782	
Total vendu aux abonnés	21 576 371	21 764 408	1,1



1.5.2. Exportations

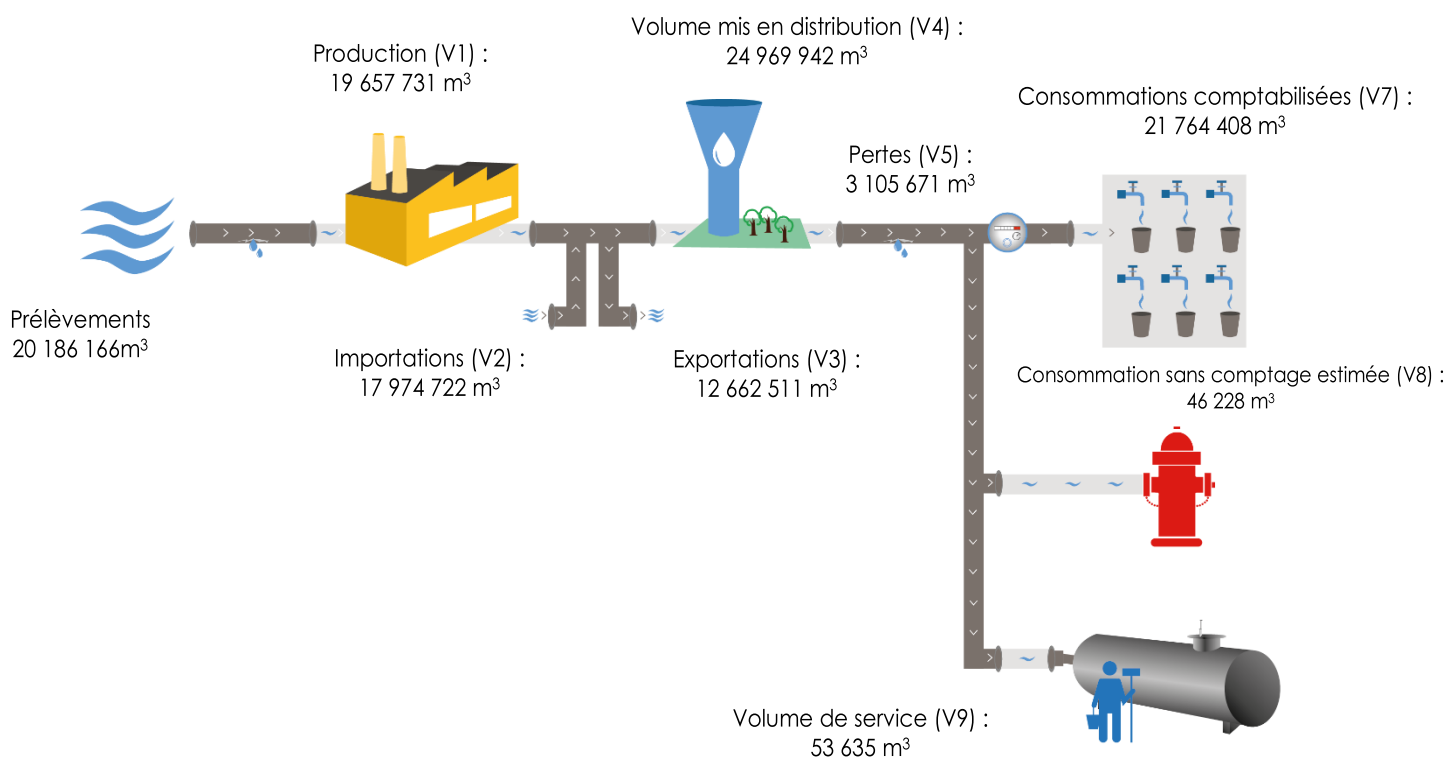
Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2021 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Observations
Les Mureaux - Bouafle	Veolia Eau SFDE Ecquevilly	34 765	10 391	
CONFLANS et 3 autres communes	Jouy CACP	9 574	5 820	
CONFLANS et 3 autres communes	Maurecourt CACP	1 499	1 314	
CONFLANS et 3 autres communes	Neuville CACP	0	-	
CONFLANS et 3 autres communes	Boisemont CACP	0	12 275	
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia Meulan	0	0	
POISSY	SUEZ	103 765	111 580	
GAILLON et 4 autres communes	SIAEPFS	-	0	
VERNEUIL, VERNUILLET	SUEZ	0	-	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	syndicat BREVAL	180 947	159 697	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SFDE	5 522 842	5 628 156	

Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2021 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Observations
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SIERB	56 826	56 333	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE	2 607 407	1 997 052	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE cacp	0	241 066	
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	SUEZ	100 889	255 450	
ACHERES	SNCF – SEFO St Germain	2 896	0	
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	Villette	215 339	173 194	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO	145 331	245 106	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO guit		6 875	flux interne
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO Gaill		6 990	flux interne
MLV GUERVILLE	GPSEO	57 276	6 135	flux interne
FLINS	GPSEO	387 283	397 858	flux interne
NEZEL	GPSEO		18 511	flux interne
ECQUEVILLY	GPSEO	0	0	flux interne
CONFLANS et 3 autres communes	GPSEO	2 896	6 319	flux interne
VERNEUIL, VERNOUILLET	GPSEO	68 828	77 486	flux interne
ACHERES	SNCF – SEFO St Germain	312 025	142 847	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Limay	1 629 483	1 865 387	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Guit	4 935	3614	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Issou	187 573	188 809	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Perdr	61	255	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Mlv	4 935	1604	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO GMJH	426 771	504 434	flux interne
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	GPSEO	0	73 899	flux interne
MEULAN TESSANCOURT	GPSEO Ecq	0	464 054	flux interne
TOTAL		12 064 146	12 662 511	-

1.5.3. Autres volumes

	Exercice 2021 (m3)	Exercice 2022 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	131 843	46 228	-66,4
Volume de service	49 814	53 635	7,6
TOTAL	181 657	99 863	-55,0

1.5.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022.



1.6. Le patrimoine du service

	Exercice 2021	Exercice 2022
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 795,77	1 784,40
Nombre de réservoirs	63	63
Volume de stockage	59 667	59 667
Nombre de compteurs abonnés	102 285	100 888
Nombre total des branchements	93 727	89 253
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	29	28
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	224	210
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,03	0,03
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,24	0,24

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Tarifs domestiques Facture d'eau type (D102.0)

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m³ (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Achères	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	234,00 € HT	252,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,72 € HT	55,22 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,52 €	19,78 €
	Total HT	336,72 €	359,56 €
	Total TTC	355,24 €	379,34 €
Mantes la Ville et Guerville	Part de la collectivité	62,40 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	192,92 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,03 €	18,67 €
	Total HT	309,56 €	339,42 €
	Total TTC	326,59 €	358,09 €
Epône et Mézières sur Seine	Part de la collectivité	57,60 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	168,36 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	63,60 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,93 €	18,67 €
	Total HT	289,56 €	339,42 €
	Total TTC	305,49 €	358,09 €
Issou	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	166,80 € HT	188,33 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	52,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,92 €	16,10 €
	Total HT	271,20 €	292,73 €
	Total TTC	286,12 €	308,83 €

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Auffreville Brasseuil et Vert	Part de la collectivité	57,60 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	168,36 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	59,16 € HT	59,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,43 €	18,67 €
	Total HT	303,60 €	339,42 €
	Total TTC	320,30 €	358,09 €
Arnouville les Mantes	Part de la collectivité	57,60 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	168,36 € HT	183,04 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	59,16 € HT	59,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,68 €	16,69 €
	Total HT	285,35 €	303,60 €
	Total TTC	300,80 €	320,09 €
Boinville en Mantois, Jumeauville, Goussonville et Hargeville	Part de la collectivité	62,40 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	168,36 € HT	183,04 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,36 € HT	54,36 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,69 €	16,69 €
	Total HT	285,35 €	303,40 €
	Total TTC	301,05 €	320,09 €
Aubergenville	Part de la collectivité	43,20 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	186,60 € HT	202,88 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	63,60 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,14 €	17,23 €
	Total HT	293,40 €	313,28 €
	Total TTC	309,54 €	330,51 €
Flacourt	Part de la collectivité	57,60 € HT	63,60 € HT
	Part de l'exploitant	186,60 € HT	202,88 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	63,60 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,93 €	18,02 €
	Total HT	307,80 €	327,67 €
	Total TTC	324,73 €	345,69 €

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Aulnay sur Mauldre	Part de la collectivité	43,20 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	201,96 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	63,60 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,98 €	18,13 €
	Total HT	308,76 €	329,65 €
	Total TTC	325,74 €	347,79 €
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	123,60 € HT	140,49 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,82 € HT	54,83 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	12,45 €	13,58 €
	Total HT	226,42 €	246,92 €
	Total TTC	238,88 €	260,50 €
Limay (domestique habitat)	Part de la collectivité	155,44 € HT	165,04 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	56,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	11,65 €	12,18 €
	Total HT	211,84 €	221,44 €
	Total TTC	223,49 €	233,62 €
Limay (hors habitat)	Part de la collectivité	235,00 € HT	249,28 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	56,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,02 €	16,81 €
	Total HT	291,40 €	305,68 €
	Total TTC	307,43 €	322,49 €
Guirancourt	Part de la collectivité	119,44 € HT	126,64 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,40 € HT	56,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	9,77 €	10,08 €
	Total HT	175,84 €	183,04 €
	Total TTC	185,51 €	193,10 €
Carrières sous Poissy	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
	Part de l'exploitant	234,00 € HT	252,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,49 €	19,72 €
	Total HT	336,24 €	358,58 €
	Total TTC	354,73 €	378,30 €
Les Mureaux	Part de la collectivité	123,40 € HT	131,06 € HT
	Part de l'exploitant	34,27 € HT	72,29 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,60 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13,33 €	14,19 €
	Total HT	242,27 €	257,95 €
	Total TTC	255,60 €	272,14 €
Bouafle	Part de la collectivité	106,80 € HT	114,00 € HT
	Part de l'exploitant	166,80 € HT	188,33 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,60 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,05 €	19,63 €
	Total HT	328,20 €	356,93 €
	Total TTC	346,25 €	376,56 €
La Falaise	Part de la collectivité	57,60 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	201,96 € HT	219,25 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	59,64 € HT	59,64 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,56 €	18,71 €
	Total HT	319,20 €	340,10 €
	Total TTC	336,76 €	358,80 €
Nézel	Part de la collectivité	43,20 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	201,96 € HT	219,25 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	59,40 € HT	59,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,75 €	17,90 €
	Total HT	304,56 €	325,45 €
	Total TTC	321,31 €	343,35 €
Flins sur Seine	Part de la collectivité	58,80 € HT	62,40 € HT

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
	Part de l'exploitant	207,48 € HT	223,76 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,25 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,63 €	18,72 €
	Total HT	320,52 €	340,41 €
	Total TTC	338,15 €	359,13 €
Ecquevilly	Part de la collectivité	70,80 € HT	75,60 € HT
	Part de l'exploitant	168,70 € HT	183,11 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	59,86 € HT	59,86 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,46 €	17,52 €
	Total HT	299,36 €	318,57 €
Total TTC	315,82 €	336,09 €	
Conflans sainte Honorine	Part de la collectivité	49,20 € HT	52,80 € HT
	Part de l'exploitant	262,31 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,94 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20,15 €	22,27 €
	Total HT	366,44 €	404,87 €
Total TTC	386,60 €	427,14 €	
Andrésy	Part de la collectivité	55,20 € HT	58,80 € HT
	Part de l'exploitant	262,31 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,94 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20,48 €	22,60 €
	Total HT	372,45 €	410,87 €
Total TTC	392,93 €	433,47 €	
Chanteloup les Vignes	Part de la collectivité	64,80 € HT	69,60 € HT
	Part de l'exploitant	262,31 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,94 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	21,01 €	23,19 €
	Total HT	382,04 €	421,67 €
Total TTC	403,06 €	444,86 €	
Triel sur Seine	Part de la collectivité	55,20 € HT	58,80 € HT
	Part de l'exploitant	262,31 € HT	295,74 € HT

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,94 € HT	54,94 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20,48 €	22,60 €
	Total HT	372,44 €	410,87 €
	Total TTC	393,92 €	433,47 €
Gaillon, Oinville, Lainville, Montalet, Jambville	Part de la collectivité	81,60 € HT	86,40 € HT
	Part de l'exploitant	220,06 € HT	243,12 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	58,14 € HT	58,14 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19,79 €	21,32 €
	Total HT	359,80 €	387,66 €
	Total TTC	379,59 €	408,98 €
Verneuil Vernouillet	Part de la collectivité	69,60 € HT	74,40 € HT
	Part de l'exploitant	217,90 € HT	230,45 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,80 €	19,75 €
	Total HT	341,74 €	359,09 €
	Total TTC	360,54 €	378,84 €
Poissy	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	201,58 € HT	213,46 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,71 €	17,56 €
	Total HT	303,82 €	319,30 €
	Total TTC	320,53 €	336,86 €
Chapet	Part de la collectivité	49,20 € HT	52,80 € HT
	Part de l'exploitant	223,90 € HT	266,72 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	53,88 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,00 €	20,54 €
	Total HT	327,34 €	373,40 €
	Total TTC	345,34 €	393,94 €
Perdreauville, Jouy Mauvoisin, Fontenay	Part de la collectivité	211,40 € HT	224,52 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
Mauvoisin, Favrieux, Le Tertre Saint Denis	Redevances (agence de l'eau et autres)	52,80 € HT	52,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,53 €	15,25 €
	Total HT	264,20 €	277,32 €
	Total TTC	278,73 €	292,57 €
Mantes la Jolie, Rosny sur Seine, Buchelay, Soindres, Magnanville, Rolleboise, Méricourt, Mousseaux sur Seine, Porcheville, Follainville Denemont, Guernes et Saint Martin la Garenne	Part de la collectivité	62,40 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	152,27 € HT	168,95 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,15 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,78 €	15,90 €
	Total HT	268,82 €	289,11 €
	Total TTC	283,61 €	305,01 €
Gargenville, Juziers, Mézy sur Seine, Hardricourt	Part de la collectivité	73,20 € HT	78,00 € HT
	Part de l'exploitant	181,26 € HT	197,17 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,60 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,99 €	18,14 €
	Total HT	309,06 €	329,77 €
	Total TTC	326,06 €	347,91 €
Meulan en Yvelines	Part de la collectivité	48,00 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	160,65 € HT	176,20 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	51,00 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,28 €	15,33 €
	Total HT	259,65 €	278,80 €
	Total TTC	273,93 €	294,13 €
Tessancourt sur Aubette	Part de la collectivité	43,20 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	160,65 € HT	176,20 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	51,00 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	14,02 €	15,07 €
	Total HT	254,85 €	274,00 €
	Total TTC	268,87 €	289,07 €
Epône Mézières sur Seine	Part de la collectivité	57,60 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	168,36 € HT	182,95 € HT

Service	Montants	1er janvier 2022	1er janvier 2023
	Redevances (agence de l'eau et autres)	63,60 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,93 €	16,93 €
	Total HT	289,56 €	307,75 €
	Total TTC	305,49 €	324,68 €

2.2. Recettes

COLLECTIVITE

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers		3 185 301,00
Total recettes de ventes d'eau		3 185 301,00

ACHERES

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 462 908,00	1 970 595,52

MLV GUERVILLE

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 797 320,00	1 274 389,28

ISSOU

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	267 014,00	138 820,00

Vaux, Drocourt et 4 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	538 900,00	382 940,00

Carrières sous Poissy

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 870 860,00	-

Les Mureaux - Bouafle

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	792 960,00	1 102 740,00

La Falaise Nézel

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	183 940,00	97 926,36

Flins sur Seine

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	225 620,00	257 650,00

ECQUEVILLY

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	291 031,00	264 886,00

CONFLANS et 3 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	6 747 242,00	7 738 244,00

GAILLON et 4 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	289 671,00	360 344,00

VERNEUIL, VERNOUILLET**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 617 690,00	1 825 340,00

POISSY**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	3 247 620,00	3 234 750,00

CHAPET**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	104 160,00	106 080,00

MANTES LA JOLIE et 12 autres communes**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	5 446 648,00	7 650 618,00

GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 279,25	1 244 700,00

MEULAN TESSANCOURT**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	665 415,00	673 432,00

AUBER EPONE ET SECTEUR SUD**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	-	2 515 360,88

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements			
	Réalisés en 2021	Conformes en 2021	Réalisés en 2022	Conformes en 2022
Paramètres microbiologiques	1158	1158	1112	1112
Paramètres physico-chimiques	1132	1120	985	979

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour. La qualité de l'eau est donc la suivante :

Analyses	Taux de conformité 2021	Taux de conformité 2022
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	98.94 %	99.39 %

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture

60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2022, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **90 %** (détail au paragraphe 1.5.1)

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

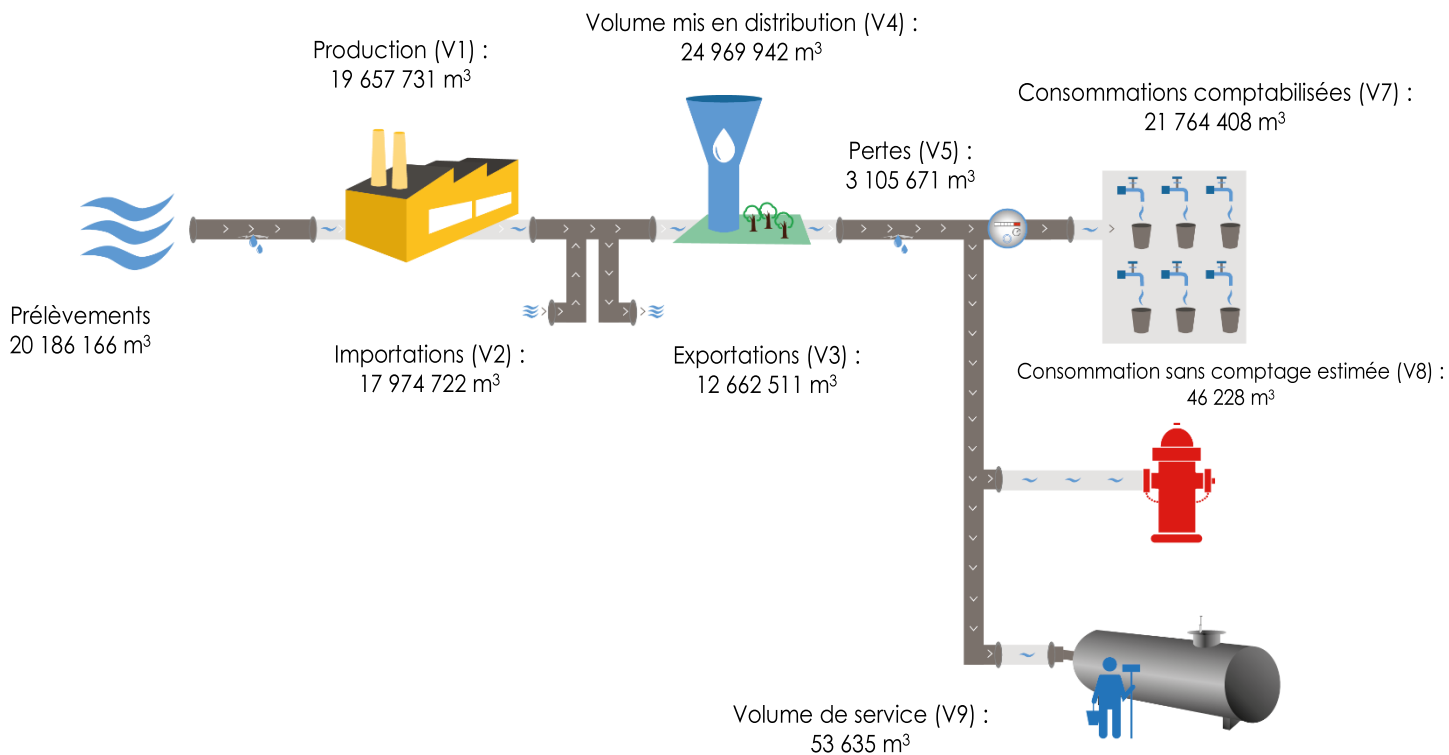
- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
ACHERES	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	0	115
MLV GUERVILLE	10	5	10	oui	0	14	10	10	0	10	10	10	0	5	93
ISSOU	10	5	10	non	5	13	10	10	0	10	10	10	10	5	108
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	10	5	10	non	5	13	10	10	0	10	10	10	10	5	108
Limay	10	5	10	non	3	12	10	0	0	0	0	0	0	0	60
Guitrancourt	10	5	2	non	5	15	10	0	0	0	0	0	0	0	37
CARRIERES	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	10	0	115
Les Mureaux - Bouafle	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
LA Falaise Nézel	10	5	0	non	0	14	10	10	0	10	10	10	0	0	93
FLINS	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
ECQUEVILLY	10	5	10	non	5	10	10	10	10	10	10	10	0	5	105
CONFLANS et 3 autres communes	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
GAILLON et 4 autres communes	10	5	0	oui	5	10	10	10	0	10	10	10	10	5	115
VERNEUIL, VERNOUILLET	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
POISSY	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
CHAPET	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
PERDREAUVILLE et 4 autres communes	10	5	10	non	4	11	10	10	10	10	10	10	10	5	115
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	10	5	9	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	120
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	10	5	10	oui	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120

MEULAN TESSAN COURT	10	5	10	non	5	14	10	10	0	10	10	10	10	5	109
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	10	5	10	oui	4	14	10	10	0	10	10	10	0	0	93

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$

	Exercice 2021	Exercice 2022
Rendement du réseau (P104.3)	90,4 %	91,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement)	52,2 m³ / jour / km	45,8 m³ / jour / km
Rendement primaire (volume vendu sur volume mis en distribution)	85,1 %	87,2 %

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2022 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **4,25 m3/j/km** (5,62 en 2021).

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - (V7 + V8 + V9)}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2022 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **4,12 m3/j/km** (5,48 en 2021).

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2022, un linéaire de 10.64 km de réseau a été renouvelé,
- En moyenne sur les 5 dernières années, un linéaire de 13.04 km de réseau a été renouvelé.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2022, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **1,05 % soit 18,78 kms.**

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2022, **148 interruptions** de service non programmées ont été dénombrées (158 en 2021). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **1,5 interventions / 1000 abonnés**

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,5 jours ouvrés** après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2022, le taux de respect de ce délai est de **90,5 %** (89 % en 2021).

3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{Durée d'extinction de la dette pour l'année d'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette en €	11 682 863,00 €	15 669 145,00 €

	Exercice 2021	Exercice 2022
Epargne brute annuelle en €	4 180 000,00,00 €	7 962 586,00 €
Durée d'extinction de la dette en années	2.8 an(s)	2 an(s)

3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montant d'impayés en € au titre de l'année n-1 tel que connu au 31 décembre de l'année n	947 512	841 222
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	1,80	1,95

3.4.9. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 357

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2022, le taux de réclamations est de **3,66 pour 1000 abonnés** (4 en 2021).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	9 712 709,00	13 303 469,00
Montants des subventions en €	46 600,00	44 098,00
Montants des contributions du budget général en €	0	0

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2021	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	11 682 863,00	15 669 145,00
Montant remboursé en €	en capital	796 121,29
	En intérêts	105 800,20

4.3. Amortissements

Pour l'année 2022, la dotation aux amortissements a été de 2 155 885 € (2 293 844 € en 2021).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2021	Exercice 2022
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	417 404	410 172
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	2	1,5
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	98,94	99,39
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	90,4	91,7
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	5,62	4,25
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	5,48	4,12
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1,3	1,05
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	90	90
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	1,6	1,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	89	90,5
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	2,8	2
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,80	1,95
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	4,0	3,66

6. Annexe

L'annexe présente les documents et rapports de l'Agence Régionale de Santé pour l'exercice 2022 (2 fichiers)